

Procès-verbal

Le mardi 19 septembre 2017 à 18h30

Assemblée générale des parents

École du Boisé

1. Mot de bienvenue

M. Morin et Mme Roy-Tremblay souhaitent la bienvenue aux parents présents. Ils expliquent la raison d'être de l'assemblée générale et soulignent combien il est intéressant de voir de nouveaux visages.

2. Ouverture de l'assemblée générale

L'assemblée est ouverte à 18h35.

2.1. Nomination d'une ou d'un secrétaire d'assemblée

Claudine Patry est nommée secrétaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marie-Claude Bélanger que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

RÉSOLUTION AG 01 (2017-2018)

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2016-2017

Karine Roy-Tremblay fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée de l'an dernier. On constate qu'il est conforme.

Il est proposé par Claudine Patry qu'il soit adopté tel que rédigé.

RÉSOLUTION AG 02 (2017-2018)

5. Lecture du rapport annuel du Conseil d'établissement 2016-2017

Karine Roy-Tremblay fait la lecture du mot de la présidente. Elle souligne l'importance de l'OPP. M. Morin poursuit la lecture du rapport annuel en indiquant que l'école du Boisé se classe bien quant aux résultats dans les compétences en français et en mathématiques. Le rapport annuel sera envoyé aux parents par courriel.

M. Morin souligne la présence de M. Éric Antoine, président de la commission scolaire et l'invite à prendre la parole. Celui-ci mentionne l'importance du conseil d'établissement, et remercie les membres pour leur implication. Il souhaite aussi la bienvenue à M. Morin à l'école du Boisé, et l'assure de son appui.

6. Présentation des membres parents du Conseil d'établissement de 2016-2017

M. Morin informe les parents de la constitution du CÉ pour l'école du Boisé.

7. Nomination d'un président et d'une ou d'un secrétaire d'élections

On nomme M. Morin comme président d'élection et secrétaire d'élections, et M. Antoine comme scrutateur.

8. Postes à pourvoir au conseil d'établissement (CÉ) (4, d'une durée de 2 ans) (Président, vice-président, parent, parent)

Les rôles de président et vice-président seront déterminés par les membres du CÉ lors de la première rencontre.

Il est mentionné qu'un parent substitut peut être élu afin de pallier à l'absence d'un membre lors d'une rencontre du CÉ.

9. Présentation et discours des candidats (parents)

Cinq parents manifestent leur intérêt pour un poste au CÉ. À tour de rôle, chacune se présente et explique leur intérêt à siéger au CÉ.

10. Élections

Le vote a lieu et Karine Roy-Tremblay, Karine Charbonneau, Cindy Gamache et Sonia Moreno sont élues. Dominique Clin est élue substitut.

11. OPP (Organisme de participation des parents)

Il est proposé par Karine Roy-Tremblay et adopté à l'unanimité de constituer un OPP à l'école pour l'année 2017-2018.

RÉSOLUTION AG 03 (2017-2018)

12. Élection d'un représentant de la communauté

Aucun représentant de la communauté n'est présent.

13. Levée de l'assemblée générale

Karine Roy-Tremblay propose la levée de l'assemblée à 19h40.

RÉSOLUTION AG 04 (2017-2018)

Karine Roy-Tremblay
Présidente

Claudine Patry
Secrétaire